

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL UFOLEP Gironde 2011/2012

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

EQUIPES

BASSENS le 11/03/2012
Gymnase SEGUINAUD



Le bureau, les membres de l'organisation de la section GRS du CMO BASSENS sont heureux de vous accueillir au gymnase SEGUINAUD à l'occasion de la compétition Départementale Equipes UFOLEP de GRS.

Très bonne compétition à toutes les gymnastes dans un esprit convivial et sportif.
Gilbert DAILL
Président

Quelques informations

Le dossier club ci-joint vous trouverez le programme de la journée, les informations importantes et l'organigramme juges. Il n'y aura pas de tirage papier de ces documents pour la compétition, chaque club doit imprimer les documents qu'il juge nécessaire et important pour ces juges et entraîneurs.

Licences et musiques :

Dès votre arrivée, vous déposerez vos licences à la table de contrôle des licences.
Prévoir un CD avec toutes les musiques de votre club ou une clé USB

Vestiaire :

Des vestiaires sont mis à votre disposition, le nom du club est indiqué par un panneau sur les portes. Nous nous dégageons de toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet.

Echauffement :

1 zone avec 2 salles d'échauffement corporel (sans engins) sont à la disposition des gymnastes. La salle de gym et le dojo (indiqués par des panneaux).
1 zone d'échauffement avec engins dans le gymnase.
Ces 2 zones devront être utilisées en respectant les ordres de passage à l'échauffement.

Contrôle des engins et des licences :

Les gymnastes passeront au contrôle des engins et des licences avant leur passage.

Une assistance médicale sera présente sur le site.

Sécurité :

2 à 3 personnes de l'organisation portant un badge seront postés à différents endroits ou circuleront entre les différents lieux pour faire respecter un certain nombre de consignes, ceci afin que la compétition se passe dans les meilleures conditions possibles.

Restauration :

Une buvette est à votre disposition toute la journée.

Bonne compétition à toutes les gymnastes, et bonne journée à toutes et tous.

PROGRAMME

- ✓ ouverture du gymnase 8h
- ✓ réunion de juges 8h30
- ✓ défilé 8h50

De 9h à 13h15 en alternance sur 2 jurys

- ✓ Masse Chorégraphiée
- ✓ Pré collectif 1 et 2
- ✓ Pré excellence 1 et 2
- ✓ Excellence 1, 2, 3 et 4
- ✓ Nationale 4
- ✓ Nationale A
- ✓ Duo excellence 1 et 2
- ✓ Duo nationale
- ✓ Duo nationale A
- ✓ Festival

PAUSE repas

Réunion de juges 14h10
Défilé 14h20

De 14h30 à 16h30 en alternance sur 3 jurys

- ✓ Equipe débutante
- ✓ Equipe initiée + individuelles initiées
- ✓ Equipe confirmée
- ✓ Individuelle espoir
- ✓ Individuelle confirmée
- ✓ Trophée honneur 11.12.13 ans
- ✓ Trophée honneur 14 et +
- ✓ Trophée excellence 11.12 ans
- ✓ Trophée excellence 13 et +

PALMARES 16h30

rotation de 14h30 à 16H30

JURY A	
EQUIPE débutante	
1	BASSENS
4	GRADIGNAN
7	EYSINES
10	STE EULALIE 1
13	LORMONT
16	STE EULALIE 2
EQUIPE initiée	
19	BRUGES
21	GRADIGNAN
EQUIPE confirmée	
23	EYSINES
25	GRADIGNAN

JURY B	
INDIVIDUELLE espoir ML	
2	BEGOUIN Loann
INDIVIDUELLE confirmée	
5	COSTA FONSECA Joana
8	PINA Caroline
11	ALBERT Lily
14	NAUDON Julie
17	FORTIN Clara
20	POUJADE Valentine
22	PUYO Laurie
24	SI-ALI Elise
26	VIDEAU Chloé
INDIVIDUELLE espoir Cerceau	
27	BEGOUIN Loann

JURY C	
TROPHEE HONNEUR 11,12,13,ans	
3	STE EULALIE
6	LORMONT
TROPHEE HONNEUR 14 ANS ET +	
9	GRADIGNAN
12	LORMONT
TROPHEE EXCELLENCE 11,12 ans	
15	GRADIGNAN
TROPHEE EXCELLENCE 13 ans et +	
18	GRADIGNAN

JURY D			
INDIVIDUELLE initiée			
28	LE GUERNIC Lya	TALLON GUITON Auriane	CAUVIN Blandine
29	VARELA Llouna	TAMBON FREMIOT Mahine	

palmarès et récompenses 16H30

ORGANIGRAMME JUGEMENT MATIN

JURY A

Pré Excellence, Duo Excellence, Masse chorégraphié, Pré collectif

JA Exe	Stéphanie BILLE	Bassens
J1	Stéphanie BILLE	Bassens
J2	Danièle SAUBIETTE	Bruges
J3	Marie-Eliette RICHARD	Bruges
J4	Sylvie HENKINET	Gradignan
JA Compo	Lydie DORTHE	Eysines
C1-VA1	Lydie DORTHE	Eysines
VA2	Aurélié POTTIER	Bruges
VA3	Stéphanie MARCH	Gradignan
VA4	Kristell SORE	Eysines
C2-VT1	Florence MASSAINT	Gradignan
VT2	Caroline BIATEAU	Eysines

Secrétaire

JURY B

Excellence, Duo Exc., National, National A, Duo Nat., Duo Nat. A

JA Exe	Aurélié NICOLAS	Bassens
J1	Aurélié NICOLAS	Bassens
J2	Laurence LOUIS	La Rochelle
J3	Gwénaëlle HERAUD	Gradignan
J4	Dominique LAUPENIE	Bruges
JA Compo	Delphine ERIEAU	Lormont
VA1	Julie SIMON	Gradignan
VA2	Brigitte MONEDI	Eysines
VA3	Karine PRAT	Bassens
VA4		
VT1	Delphine ERIEAU	Lormont
VT2	Marie-Christine ETCHEGOYEN	Gradignan

Secrétaire

JURY C

Festival

JA Exe	Delphine ERIEAU	Lormont	JA Compo	Florence MASSAINT	Gradignan
J1	Stéphanie BILLE	Bassens	C1	Julie SIMON	Gradignan
J2	Danièle SAUBIETTE	Bruges	C2	Karine PRAT	Bassens
J3	Laurence LOUIS	La Rochelle	C3	Marie-Christine ETCHEGOYEN	Gradignan
J4	Caroline BIATEAU	Eysines	C4	Lydie DORTHE	Eysines
J5	Gwénaëlle HERAUD	Gradignan	C5	Aurélié NICOLAS	Bassens
J6	Dominique LAUPENIE	Bruges	C6	Brigitte MONEDI	Eysines

Secrétaire

PLAN D'ACCES GYMNASE SEGUINAUD



COMITÉ DÉPARTEMENTAL UFOLEP DE LA GIRONDE
Château BETAILHE – 72, Avenue de l'Église Romane - 33370 Artigues près Bordeaux
☎ : 05.56.79.00.22 - - - Licences/Assurances : ☎ : 05.56.44.52.25
Site Internet : <http://ufolep33.free.fr> - E-mail : ufolep33@yahoo.fr

Compétition Départementale Equipes UFOLEP GRS
BASSENS le 11/03/2012

CHARTRE DE PROPRETE

On trouve un lieu propre...

- Article 1 : Je m'essuie les pieds avant de rentrer dans le lieu de compétition (salle d'accueil, d'entraînement,...)
- Article 2 : Je ne marche pas en souliers sur le praticable, ni sur les tapis dans les salles d'échauffement
- Article 3 : Je ne jette rien au sol (reste de nourriture, papier, mouchoir, chewing-gum ...), mais je me sers des poubelles mises à ma disposition.
- Article 4 : Je n'ai normalement pas le droit de manger dans les tribunes et les vestiaires, mais si je le fais, je ramasse mes détrituts et laisse un lieu propre.
- Article 5 : Je ne mets pas les pieds sur les sièges
- Article 6 : Je respecte le matériel dans les salles
- Article 7 : Je laisse propres les dépendances (vestiaires, douches, toilettes)
- Article 8 : Je ne laisse pas mes affaires traîner
- Article 9 : Je n'écrase pas de maquillage dans les vestiaires
- Article 10 : Je ne fume pas dans la salle omnisports, ni dans l'enceinte du gymnase, je ne jette pas de mégots dans la nature, mais je les mets dans les seaux prévus à cet effet.
- Article 11 : Si je saisis, je nettoie et je remets en ordre les lieux
- Article 12 : J'incite toutes les personnes de mon association à respecter la charte.